MAZARS

PROMACTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

PROMACTION
siège : 10 rue de l'Industrie - Ile Lacroix
ROUEN (Seine-Maritime)

Siret n° 342.105.913.00020 / code APE 78.30Z

MAZARS

Promaction

Exercice clos le
31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblé générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association PROMACTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, qui font apparaître **un excédent de 92.050,05 euros** pour un **total de bilan de 1.863.894,47 euros**, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

MAZARS

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations fournies dans l'annexe, notamment pour ce qui concerne le rattachement des charges aux produits de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 27 avril 2016

Le commissaire aux comptes
MAZARS





Monique THIBAULT

Sébastien DONRONT

ASSOCIATION PROMACTION

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF	31/12/2015 BRUT	AMORT/PROV	NET	RAPPEL 31/12/2014 NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
CONSTRUCTIONS	301 219.23	301 219.23	0.00	0.00
INST. TECHH., MAT. & OUTILLAGE	1 195 025.63	1 038 261.10	156 764.53	171 870.29
AUTRES IMMO.	35 750.56	21 962.53	13 788.03	27 384.53
IMMO. EN COURS	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PRETS	2 020.00	0.00	2 020.00	2 000.00
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 534 015.42	1 361 442.86	**172 572.56**	**201 254.82**
STOCKS ET EN-COURS	0.00		0.00	0.00
CREANCES				
CREANCES REDEV. & CPTS RATT.	453 232.08	8 195.34	445 036.74	430 746.46
AUTRES CREANCES	54 027.36	0.00	54 027.36	28 320.27
VALEURS MOB. DE PLACEMENT	300 000.00	0.00	300 000.00	0.00
DISPONIBILITES	886 628.49		886 628.49	975 724.32
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 693 887.93	8 195.34	**1 685 692.59**	**1 434 791.05**
COMPTES DE REGULARISATION	5 629.32		**5 629.32**	**5 160.41**
TOTAL GENERAL DE BILAN	**3 233 532.67**	**1 369 638.20**	**1 863 894.47**	**1 641 206.28**

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION PROMACTION

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

PASSIF	31/12/2015	RAPPEL 31/12/2014
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	0.00	0.00
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	5 454.61	24 000.00
RESERVES		
Projets associatifs affectés à l'investissement	115 121.44	115 121.44
Autres réserves associatives	86 749.49	86 749.49
Réserve de trésorerie	0.00	0.00
REPORT A NOUVEAU	738 368.55	656 411.94
RESULTAT DE L'EXERCICE	92 050.05	81 956.61
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES	0.00	0.00
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	**1 037 744.14**	**964 239.48**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**288 467.29**	**210 955.87**
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS ET AUPRES DES ETS DE CREDIT	129 477.78	99 094.58
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS	0.00	0.00
DETTES D'EXPLOITATION		
FOURNISSEURS ET CPTS RATTACHES	12 967.89	34 685.38
DETTES FISCALES ET SOCIALES	337 041.68	232 130.64
DETTES SUR IMMOBILISATIONS		
AUTRES DETTES	50 408.35	99 419.60
TOTAL DES DETTES	**529 895.70**	**465 330.20**
COMPTES DE REGULARISATION	**7 787.34**	**680.73**
TOTAL GENERAL DE BILAN	**1 863 894.47**	**1 641 206.28**

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT 2015

	CHARGES	2015	2014	PRODUITS	2015	2014
EXPLOITATION	60 ACHATS	33 332.44 €	32 266.23 €	70 VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	2 632 517.39 €	2 655 077.86 €
	61 SERVICES EXTERIEURS	89 213.60 €	100 654.81 €	70 IEJ	3 937.98 €	0.00 €
	62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	86 703.62 €	72 612.19 €	70 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	124 220.81 €	135 220.48 €
	63 IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	162 647.55 €	140 282.85 €	74 REMBOURSEMENT ETAT CUI CAE (ASP)	17 312.18 €	26 159.28 €
	64 CHARGES DE PERSONNEL	2 438 095.99 €	2 300 447.33 €	74 SUBVENTION FDI Mobilité sécurité	5 000.00 €	0.00 €
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 100.63 €	5 664.66 €	74 ASPRAI	21 500.00 €	21 500.00 €
	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS	121 044.46 €	92 108.83 €	74 AIDE ACOMPAGNEMENT AI DDTE	0.00 €	7 790.00 €
				74 AIDE AU POSTE	121 713.47 €	34 125.00 €
				75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 845.99 €	1 632.74 €
				75 COTISATIION ADHERENTS	60.00 €	75.00 €
				78 REPRISES DE PROVISIONS	54 491.52 €	13 456.24 €
	SOUS TOTAL EXPLOITATION	**2 932 138.29 €**	**2 744 236.92 €**		**2 986 599.34 €**	**2 895 038.38 €**
FINANCIER				76 PRODUITS FINANCIERS	20 438.10 €	17 603.61 €
	SOUS TOTAL FINANCIER	**0.00 €**	**0.00 €**		**20 438.10 €**	**17 603.61 €**
EXCEPTIONNEL	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 943.52	82 337.59 €	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 444.97 €	343.96 €
	687 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EXCEPTIONNELS		64 429.48 €	787 REPRISES DE PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	0.00 €	81 000.00 €
	SOUS TOTAL EXCEPTIONNEL	**1 943.52 €**	**146 767.07 €**		**34 444.97 €**	**81 343.96 €**
AUTRES	69 IMPOTS	15 350.55 €	21 025.35 €			
	SOUS TOTAL AUTRE	**15 350.55 €**	**21 025.35 €**		**0.00 €**	**0.00 €**
		2 949 432.36 €	2 912 029.34 €			
	RESULTAT AU 31/12	92 050.05 €	81 956.61 €			
		3 041 482.41 €	2 993 985.95 €		3 041 482.41 €	2 993 985.95 €

Visa pour identification
MAZARS
Commissaire aux comptes

ANNEXES AU BILAN

Avant affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2015, le total du bilan est de 1.863.894,47 € et dégage un résultat positif de 92.050,05 €

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

I° Faits caractéristiques de l'exercice

II ° Principes, règles et méthodes comptables

III° Note sur le bilan

a) Immobilisations

b) Durée et mode d'amortissement par catégorie

c) Etat des dettes

d) Etats des réserves et provisions

e) Etat des créances

IV° Note sur le compte de résultat

V° Autres informations

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

ANNEE 2015

I° FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Activité

Le nombre d'heures facturées passe de 142.356,30h à 142.881,22h soit plus 0.37% (+524,92h)

L'augmentation des heures correspond à -1.242,49h en AI et 1.767,41h en SAP

La répartition totale est de -1.242,49h en AI, -197.23h en SAP et 1.965,64h en service à la personne Agrément qualité.

Marge brute des activités AI et SAP

La marge brute des SAP (facturation moins charges sociales s'y rapportant) est de 25.79% contre 28.04% en 2014 à l'heure facturée 4.70 € contre 5.05 € en 2014.

La marge brute de l'AI est de 27.69% contre 30.25% en 2014 et à l'heure facturée de 5.12€ contre 5.72€ sur 2014.

La marge brute des 3 sections représente à l'heure d'activité 5.22 € contre 5.45 € en 2014.

Le résultat de l'exercice 2015 est positif de **92.050,05 €** contre 81.956,61 € en 2014.

2. Abandon de créances

Le montant à rembourser au titre du prêt consenti par PROMACTION est de 81.000 €. Une convention d'abandon de créance a annulé ce prêt en 2014 sous réserve de retour à meilleure fortune. En 2015, la somme de 13.647,82 € a été inscrite en dettes financières compte tenu de l'amélioration de la situation. Les 13.647,82 € ont été déterminés dans la limite du montant des fonds propres excédentaires avant comptabilisation de cette écriture.

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

II° PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Bilan et le compte de résultat sont établis conformément au règlement CRC 99-01 aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les Conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des Méthodes Comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

III° NOTE SUR LE BILAN

a) Immobilisations

Les règlements, CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, et CRC 2004-06 relatif à l'évaluation des actifs, s'appliquent dès la clôture des comptes 2015.

En application des dispositions relatives aux petites et moyennes entreprises, seules les immobilisations décomposables doivent faire l'objet d'un retraitement, toutefois, pour le passage aux nouvelles règles et en application de la méthode simplifiée dite méthode prospective, l'amortissement par composant des immeubles non totalement amortis au 31 décembre 2005 n'a pas d'impact significatif.

Aucun nouvel investissement ne justifie de décomposition au 31 décembre 2015.

En conséquence, les méthodes d'amortissement n'ont pas été modifiées par rapport aux années antérieures pour les immobilisations existantes au 31 décembre 2015.

Comme par le passé, la valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Un amortissement est pratiqué en fonction de la durée de vie escomptée de chaque bien. L'amortissement 2015 s'élève à 41.568,25 € et une reprise d'amortissement pour le scooter brulé a été comptabilisée pour 2.486.45 € sur l'exercice.

b) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés s'élève à 8.195,34 € au 31 décembre 2015.

c) Trésorerie

Les comptes à terme apparaissaient jusqu'au 31 décembre 2014 sur la ligne « Disponibilités » de l'actif du bilan de l'association et non en valeurs mobilières de placement. Conformément au Plan Comptable Général, ces comptes à terme sont dorénavant présentés en valeurs mobilières de placement. Le tableau ci-dessous, présente les comptes de trésorerie tels qu'ils :

- ont été présentés et certifiés en 2014 ;
- auraient dû être présentés selon la présentation prévue par le Plan Comptable Général ;

Certification
MAZARS
Commissaire aux comptes

- sont présentés en 2015 selon la présentation prévue par le Plan Comptable Général ;

en euros	31/12/2015	31/12/2014 Proforma	31/12/2014 Certifié
Valeurs mobilières de placement	300.000,00 €	300.000,00 €	0,00 €
Disponibilités	886.628,49 €	675.724,32 €	975.724,32 €
Trésorerie	**1.186.628,49 €**	**975.724,05 €**	**975.724,05 €**

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

IV° NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

⇨ Résultat d'exploitation = cf I°) faits caractéristiques de l'exercice 2015

⇨ Résultat financier ..... **20.438,10 €**

- Autres produits financiers (intérêts des livrets) 4.809,88 €
- Intérêts à recevoir (comptes à terme) 15.553,08 €
- Revenu des parts sociales Caisse d'épargne 37,80 €
- Intérêts du compte courant 37,34 €

⇨ Résultat exceptionnel ..... **32.501,45 €**

Produits exceptionnels ..... 34.444,97 €

- Produits exceptionnels divers 2.251,76 €
- Quote-part de reprise subvention FDI Mobilité 18.545,39 €
- Remboursement abandon créance Ile Pro Services 13.647,82 €

Charges exceptionnelles ..... 1.943,52 €

- Sinistre AI 357,49 €
- Charges exceptionnelles 32,00 €
- VNC scooter 1.554,03 €

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

b) Durée et mode d'amortissement par catégorie

Amortissement linéaire

Installation des locaux entre 3 et 5 ans
Matériel de bureau et informatique 3 ans
Installation téléphonique 3 ans
Matériel roulant 3 ans
Matériel de jardin entre 1 et 3 ans
Matériel médical entre 1 et 3 ans

IMMOBILISATIONS

NATURE	31/12/2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2015
Ensemble immobilier	301 219.23 €			301 219.23 €
Toiture 2014	153 929.02 €			153 929.02 €
Installation générale	660 711.79 €			660 711.79 €
Installation téléphonique	14 734.68 €			14 734.68 €
Installation générale salle panorami	36 742.12 €			36 742.12 €
Matériel de transport	38 237.06 €		2 486.45 €	35 750.61 €
Matériel de bureau et informatique	270 736.26 €	14 420.84 €		285 157.10 €
Mobilier	18 242.98 €			18 242.98 €
Matériel Médical	1 918.07 €			1 918.07 €
Mobilier salle panoramique	3 040.07 €			3 040.07 €
Matériel de jardinage	4 404.56 €			4 404.56 €
Matériel Foyer	14 677.15 €			14 677.15 €
Matériel PROMACTION SERVICES	1 468.09 €			1 468.09 €
TOTAL	**1 520 061.08 €**	**14 420.84 €**	**2 486.45 €**	**1 531 995.47 €**

AMORTISSEMENTS

NATURE	31/12/2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2015
Ensemble immobilier	301 219.00 €			301 219.00 €
Installation générale	664 543.64 €	13 549.79 €		678 093.43 €
Installation téléphonique	14 734.68 €			14 734.68 €
Installation générale salle panorami	36 742.12 €			36 742.12 €
Matériel de transport	10 853.00 €	12 041.95 €	932.42	21 962.53 €
Matériel de bureau et informatique	249 175.00 €	15 807.37 €		264 982.37 €
Mobilier	18 242.98 €			18 242.98 €
Matériel Médical	1 918.07 €			1 918.07 €
Mobilier salle panoramique	3 040.07 €			3 040.07 €
Matériel de jardinage	4 193.00 €	169.14 €		4 362.14 €
Matériel Foyer	14 677.15 €			14 677.15 €
Matériel PROMACTION SERVICES	1 468.09 €			1 468.09 €
TOTAL	**1 320 806.80 €**	**41 568.25 €**	**932.42 €**	**1 361 442.63 €**

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

c) Etat des dettes au 31/12/15

A. DETTES FINANCIERES	
Dettes financières auprès d'Etablissement de créd	129 477.78
Caution	
B. DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Organismes sociaux	229 980.33
- Congés Payés et charges	28 548.64
- IS	11 695.49
- Charges à payer	50 408.35
C. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	
- Charges à payer	66 817.22
- Produits constatés d'avance	7 787.34
- Fournisseurs	12 967.89
	537 683.04

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

d) Etat des réserves et provisions au 31/12/15

Réserves associatives		
Affectées à l'investissement		115 121,44
Autres réserves		86 749,49
Report à nouveau		738 368,55
Subvention FDI mobilité		5 454,51
Provisions		
Provision pour risques		**69 829,48**
▪ architecte	32 400,00	
▪ Ile Pro Services	37 429,48	
Provision pour charges		**218 637,81**
▪ départ en retraite	113 562,26	
▪ aménagement Bord de Seine	56 700,00	
▪ entretien des locaux	48 375,55	
		1 234 161,38

VARIATION DES PROVISIONS	31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2015
Provision pour risque				
▪ architecte	20 000,00 €	12 400,00 €		32 400,00 €
▪ Ile Pro Services	37 429,48			37 429,48 €
Provision pour charges				
▪ départ en retraite	48 450,84 €	65 111,42 €		113 562,26 €
▪ aménagement Bord de Seine	56 700,00 €			56 700,00 €
▪ entretien des locaux	48 375,55 €			48 375,55 €

RETRAITE

En l'absence de convention collective, le montant de l'engagement retraite est estimé sur la base du coût de l'indemnité légale de mise à la retraite par l'employeur soit 1/5ème de mois de salaire par année d'ancienneté, auquel s'ajoute 2/15 par année au-delà de 10 ans.
La provision pour départ à la retraite est estimée au 31 décembre 2015 à 113.562,26 € et est comptabilisée dans les comptes annuels.

En 2014, le montant de l'engagement était également valorisé sur la base du coût de l'indemnité légale de mise à la retraite par l'employeur, toutefois, l'indemnité se calculait de la façon suivante: 1/10ème des salaires bruts pendant les 10 premières années et majoré de 1/15ème au-delà.

Ce changement de méthode a impacté les comptes 2015 de l'association pour 67.416,30 €.

	Nouvelle méthode	Ancienne méthode	Ecart
▪ départ en retraite 2015	113.562,26	46.145,88 €	67.416,38 €
▪ départ en retraite 2014		48.450,84 €	

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

d) Etat des réserves et provisions au 31/12/15

Réserves associatives		
Affectées à l'investissement		115 121.44
Autres réserves		86 749.49
Report à nouveau		738 368.55
Subvention FDI mobilité		5 454.61
Provisions		
Provision pour risques		**69 829.48**
☞ architecte	32 400.00	
☞ Ile Pro Services	37 429.48	
Provision pour charges		**218 637.81**
☞ départ en retraite	113 562.26	
☞ aménagement Bord de Seine	56 700.00	
☞ entretien des locaux	48 375.55	
		1 234 161.38

VARIATION DES PROVISIONS	31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2015
Provision pour risque				
☞ architecte	20 000.00 €	12 400.00 €		32 400.00 €
☞ Ile Pro Services	37 429.48			37 429.48 €
Provision pour charges				
☞ départ en retraite	48 450.84 €	65 111.42 €		113 562.26 €
☞ aménagement Bord de Seine	56 700.00 €			56 700.00 €
☞ entretien des locaux	48 375.55 €			48 375.55 €

RETRAITE

En l'absence de convention collective, le montant de l'engagement retraite est estimé sur la base du coût de l'indemnité légale de mise à la retraite par l'employeur soit 1/5ème de mois de salaire par année d'ancienneté, auquel s'ajoute 2/15 par année au-delà de 10 ans.
La provision pour départ à la retraite est estimée au 31 décembre 2015 à 113.562,26 € et est comptabilisée dans les comptes annuels.

En 2014, le montant de l'engagement était également valorisé sur la base du coût de l'indemnité légale de mise à la retraite par l'employeur, toutefois, l'indemnité se calculait de la façon suivante: 1/10ème des salaires bruts pendant les 10 premières années et

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

e) Etat des créances au 31/12/15

	TOTAL	A - 1 AN
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT		
Utilisateurs AI	453 232.08	
		447 000.71
AUTRES CREANCES		
Prêt au personnel	600.00	
CESU en attente	7 395.87	
Produit à Recevoir	29 995.17	
Abandon de créance	13 647.82	
Chèque déjeuner	2 388.50	
		54 027.36
		501 028.07

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

VI° AUTRES INFORMATIONS AU 31/12/15

INDEMNITES VERSEES AU PRESIDENT

Une indemnité brute de 3.922,48€ au titre de 2005 a été versée au Président en 2
Une indemnité brute de 11.429,84€ au titre de 2006 a été versée au Président en
Une indemnité nette de 11.404,82€ au titre de 2007 a été versée au Président en
Une indemnité nette de 11.748,36€ au titre de 2008 a été versée au Président en
Une indemnité nette de 11.964,49€ au titre de 2009 a été versée au Président en
Pas d'indemnité versée au titre de 2010-2011-2012-2013-2014-2015

Le montant des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes 2015 s'
à 5.794,94TTC

EFFECTIF

L'effectif de l'association est de 14 personnes au 31 décembre 2015, représentant
Ne compte pas dans l'effectif 1 CAE et 1 contrat d'avenir représentant 1,57 ETP

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes